

Nous sommes là pour vous aider



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAUSSADE

Association

Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association
N° 12156*02

Dossier de demande de subvention de fonctionnement 2024

Votre association a-t-elle déjà adressé une demande de subvention au CCAS de Caussade ?

OUI

NON

Montant de la subvention sollicitée pour l'année 2024 :€



Je vous prie de remplir la fiche signalétique de l'association avec la plus grande précision.
Merci de votre compréhension.

ATTENTION: Date limite de dépôt des dossiers le : 15 Décembre 2023

Les dossiers incomplets ou remplis partiellement ne pourront pas être instruits.

Cadre réservé au service



FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ASSOCIATION

DEMANDE DE SUBVENTION 2024

(à remplir obligatoirement par l'association)

IDENTIFICATION

Nom de l'association : _____		
Sigle : _____	SIRET : _____	Code APE : _____
Déclaration à la Préfecture sous le n° _____ en date du _____		
Fédération : (Pour les asso sportives) _____		
Adresse du siège de l'association : _____ _____		
Téléphone : _____	Fax : _____	E-mail : _____
Permanence : _____		
Président (e) : _____ Téléphone Président (e) : _____		
Adresse de correspondance (si différente du siège social) : _____ _____		

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Objet de l'association : _____ _____
Principales actions ou réalisations : _____ _____ _____

EFFECTIF SALARIE DE L'ASSOCIATION

Nombre total de salariés : _____
Effectif équivalent temps plein : _____
Si mise à disposition par une collectivité, précisez : _____

EFFECTIF ADHERENTS

Nombre de licenciés : Adultes : _____ Enfants : _____
Nombre de licenciés caussadais : _____ Nombre de licenciés du territoire CCQC : _____
Montant cotisation : Adultes : _____ Enfants : _____

SUBVENTIONS ACCORDEES A L'ASSOCIATION PAR D'AUTRES COLLECTIVITES, MOUVEMENT SPORTIF ou ORGANISME (conseil général, conseil régional, communauté de communes, Fédération, Comité ou district) (lors du dernier exercice clos)

Oui Non

Si oui, de quelle(s) collectivité(s) ou organisme (s) ? _____

Préciser le montant de la (les) subvention(s) accordée(s): _____

SUBVENTION SOLLICITEE

Subvention de fonctionnement

Objet de la subvention :

MONTANT DEMANDE : _____ €

NB : Il est précisé que le Centre Communal d'Action Sociale de Caussade applique l'article L 1611-4 du code général des collectivités territoriales qui dispose que « *Toute association, ... ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée* ».

Les renseignements portés sur cette fiche sont certifiés exacts. Toutes modifications concernant la composition de l'association seront signalées au CCAS de Caussade.

Fait à _____, le _____

Le président :

Informations Pratiques

Votre demande de subvention, dûment complétée, est à retourner au CCAS de CAUSSADE.

AVANT le 15 Décembre 2023

- Il appartient à l'association, et à elle seule, de faire une demande sur présentation d'un dossier.
- L'attribution d'une subvention n'est jamais automatique.

Pièces justificatives demandées :

Pour une première demande ou si modifications :

- Statuts en vigueur datés et signés.
- Récépissé de dépôt à la Préfecture.
- Photocopie de la publication au Journal Officiel mentionnant la date de création de l'association.
- Règlement d'attribution des subventions signé.

Pour toute demande :

- Dernier récépissé de dépôt à la Préfecture (changement du bureau ou modification des statuts).**
- Ce dossier complété.
- Bilan moral et/ou rapport d'activité de l'année écoulée.
- Procès-verbal de la dernière séance d'assemblée générale d'approbation des comptes (signé par le Président)
- Dernier relevé de banque du mois précédent la demande
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité ;
- Composition du bureau.
- RIB ou RIP au nom de l'association.

Nota bene : Conformément à l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations le CERFA n°15059*02 (Compte rendu financier de subvention) devra nous être fourni dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

Pour bénéficier d'une subvention vous devez obligatoirement disposer d'un numéro SIRET (Attribué gratuitement).

La demande doit être adressée au CCAS avant la date limite notifiée sur le formulaire.

La décision d'attribution revient au Conseil Municipal au moment du vote du Budget. SEULS LES DOSSIERS COMPLETS POURRONT ETRE EXAMINES.

Un courrier sera adressé à l'Association à l'issue de la procédure.

NB : Il est précisé que le CCAS de Caussade applique l'article L 1611-4 du code général des collectivités territoriales qui dispose que « *Toute association, ... ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée* ».

NOM DE L'ASSOCIATION:.....

Bilan Clos de l'association

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Exercice 20...

Date de début :

Date de fin :

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Charges	Montant	Produits	Montant
<i>Achats (Fournitures, matériel)</i>		<i>Vente de Produits finis Prestations de Service</i>	
Fournitures, matériels et petits équipements		-	
Fournitures administratives		<i>Subvention d'Exploitation</i>	
Pharmacie		Etat (à détailler) :	
Autres fournitures		FNDS	
<i>Services Extérieurs</i>		Région	
Locations		Département	
Entretien et réparations		CCQC Subvention	
Assurances		CCQC Coupons sport	
Documentations		Communes de Caussade	
Arbitrage		Autres (précisez)	
Autres (précisez)			
<i>Autres Services Extérieurs</i>		<i>Autres produits de Gestion courantes</i>	
Publicité, imprimerie		Cotisations	
Déplacement, réceptions		Entrées payantes	
Frais postaux, communication		Dons	
Frais bancaires		Autres (précisez)	
Autres (précisez)			
<i>Impôts et taxes</i>		<i>Produits Financiers</i>	
Impôt et taxe sur rémunération			
Autres (précisez)			
<i>Charges de personnels</i>		<i>Produits Exceptionnels</i>	
Rémunération du personnel		Manifestations extra-sportives	
Charges sociales		Stages / Tournois	
Formation du personnel		Boutiques / Foyers	
Autres (précisez)		Autres (précisez)	
<i>Charges de gestion courante (assos sportives)</i>		<i>Contribution Volontaire en Nature</i>	
Licences		Bénévolat	
Engagements		Prestations en nature	
Amendes		Dons en nature	
Autres (précisez)		Autres (précisez)	
Total des Charges		Total des Produits	

Solde Banque : €

Placements, livrets : €

Fond de caisse : €

Approuvé le : ___/___/___

Le Président de l'association :

Le Trésorier de l'association :

NOM DE L'ASSOCIATION:.....

Budget prévisionnel de l'association

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin de l'exercice.

Exercice 20...

Date de début :

Date de fin :

DEPENSES		RECETTES	
Charges	Montant	Produits	Montant
<i>Achats (Fournitures, matériel)</i>		<i>Vente de Produits finis</i>	
Fournitures, matériels et petits équipements		<i>Prestations de Service</i>	
		-	
Fournitures administratives		<i>Subvention d'Exploitation</i>	
Pharmacie		Etat (à détailler) :	
Autres fournitures		FNDS	
<i>Services Extérieurs</i>		Région	
Locations		Département	
Entretien et réparations		CCQC	
Assurances		Communes de Caussade	
Documentations		Autres (précisez)	
Arbitrage			
Autres (précisez)			
<i>Autres Services Extérieurs</i>		<i>Autres produits de Gestion courantes</i>	
Publicité, imprimerie		Cotisations	
Déplacement, réceptions		Entrées payantes	
Frais postaux, communication		Dons	
Frais bancaires		Autres (précisez)	
Autres (précisez)			
<i>Impôts et taxes</i>		<i>Produits Financiers</i>	
Impôt et taxe sur rémunération			
Autres (précisez)			
<i>Charges de personnels</i>		<i>Produits Exceptionnels</i>	
Rémunération du personnel		Manifestations extra-sportives	
Charges sociales		Stages / Tournois	
Formation du personnel		Boutiques / Foyers	
Autres (précisez)		Autres (précisez)	
<i>Charges de gestion courante (assos sportives)</i>		<i>Contribution Volontaire en Nature</i>	
Licences		Bénévolat	
Engagements		Prestations en nature	
Amendes		Dons en nature	
Autres (précisez)		Autres (précisez)	
Total des Charges		Total des Produits	

OBSERVATION : Le total des dépenses doit être égal au total des recettes.

Approuvé le : ___/___/___

Le Président de l'association :

Le Trésorier de l'association :



Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je, soussigné(e) (nom et prénom) :

Représentant(e) légal(e) de l'association :

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires.
- Certifie que l'association ne dispose pas de compte de placements en dehors de ceux mentionnés au bilan financier.

Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire de l'association.

Fait, le..... À

Signature

Des informations sur l'obtention d'une garantie ou d'une avance sur fonds de roulement d'un établissement de crédit sont disponibles sur le site <<<http://www.associations.gouv.fr>>>, rubrique « Le financement des associations » "

Attention !

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Informations générales : Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à aider les pouvoirs publics dans le cadre de l'attribution des subventions. Le responsable de ce registre nominatif est le Maire de Caussade. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents des services communaux ainsi que, sur sa demande, la Préfète du Département du Tarn-et-Garonne. Conformément à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et portant modification de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et diverses dispositions concernant la protection des données à caractère personnel, vous disposez de droits d'opposition, d'accès et de limitation du traitement de vos données, de rectification, et de suppression des données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Mairie de Caussade Place du Général-de-Gaulle BP 19 - 82303 Caussade Cedex, tél. +33 5 63 93 10 45, courriel : secretariatgeneral@mairie-caussade.com.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.